

Cette fiche de données de sécurité répond aux exigences de :
Règlement (CE) n° 1907/2006 et Règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 2020-12-15 - Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET DU FABRICANT

1.1. Identificateur de produit

Code du produit EW5671
Nom du produit Spray nettoyant pour écran

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Spray nettoyant pour écran
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Intronics B.V
P.O. box 123, 3770 AC Barneveld
Pays-Bas

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Support technique : +31 342 407 050

1.4 personne à contacter en cas d'urgence

Appointed body: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network
Address: Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassignyl, 53035 NANCY Cedex France
Phone: + 33 3 83 22 50 50
E-mail: bnpc@chru-nancy.fr
Website: <http://www.centres-antipoison.net/>

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substances ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

2.2. Informations sur l'étiquette

Identificateur de produit

Aucune information disponible

Mot signal

Aucune information disponible

2.3. Autres risques

Aucune information disponible

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances / 3.2 Mélanges

Composant	CAS-Nmr	Poids%
Eau	CAS : 7732-18-5 EINECS : 231-791-2	99,74%
Acide 2-propénoïque, Homopolymère	CAS : 9003-01-4	0,15%
Alcools, C10-16, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	CAS : 68585-34-2 NLP : 500-223-8 Irrit. peau. 2, H315 ; Irrit. yeux. 2, H319	0,1%
3-Iodo-2-propynylbutylcarbamate	CAS : 55406-53-6 EINECS : 259-627-5 Numéro d'index : 616-212-00-7 Toxicité aiguë 3, H331; STOT RE 1, H372; Dom. Yeux 1, H318 ; Aquatique aiguë 1, H400 ; Aquatique chronique 1, H410 ; Tox. Aig. 4, H302 Irrit. Peau 1, H317	0,01%

Voir la section 16 pour le texte complet des phrases H et EUH

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** Fournir de l'air frais ; consulter un médecin en cas de plaintes.
- Contact avec la peau** Très faible toxicité, ne blesse pas la peau, peut être rincé avec de l'eau.
- Contact avec les yeux** Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 1 minute.
Contacter un médecin.
- Ingestion** Provoquer immédiatement le vomissement. Faire boire 2 verres d'eau et enfoncer un doigt dans la gorge. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Contacter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes Peut provoquer une irritation oculaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques destinées au médecin Traiter de manière symptomatique.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions environnantes

Moyen d'extinction inapproprié Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE DE LA SUBSTANCE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Pas nécessaire

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour garantir la sécurité de la manipulation de la substance ou du mélange

Conseils pour une manipulation sûre Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'hygiène Voir la section 8

7.2. Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage y compris les produits incompatibles

Mesures techniques Stocker dans des endroits frais, secs et bien aérés.

Conditions de stockage Stocker dans un emballage fermé.

Conserver à l'écart de toute source d'inflammation et de chaleur.

Substances incompatibles Aucune connue (sur la base des informations fournies).

7.3. Utilisation finale particulière

Mesures de gestion des risques Les informations requises sont incluses dans cette fiche de données de sécurité
(RBM).

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des valeurs limites qui doivent être contrôlés sur le lieu de travail :

55406-53-6 3-Iodo-2-propynylbutylcarbamate (0,01%)

AGW (Allemagne) Valeur à long terme : 0,058 mg/m³, 0,005 ppm 2(I); DFG,Y,Sh,11

Informations réglementaires AGW (Allemagne) : TRGS 900

Doses dérivées sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prédite sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Mesures de contrôle de l'exposition :

Contrôles techniques Voir la section 7 pour des informations sur la conception des installations techniques.

Équipement de protection individuelle Aucun.

Protection des yeux / du visage Lunettes de protection recommandées lors du remplissage.

Protection des mains Gants de protection.

Gants en caoutchouc ou en plastique résistant aux acides avec longueur jusqu'au coude.

Protection de la peau et du corps Aucune.

Protection respiratoire Aucune

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Voir Méthodes d'élimination des déchets

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

COMPOSANTS	Couleur	ODEUR	Seuil d'odeur
Liquide	Transparent	Aucune	Aucune

Propriétés	Valeurs	Remarques • Méthode
Valeur du pH	6-8	
Point d'éclair	>100 °C (Récipient clos)	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limite d'inflammabilité dans l'air	Aucune information disponible	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	Aucune information disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité, cinématique	Aucune information disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité en vrac	Aucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>10.1. Réactivité</u>	Aucune information disponible
<u>10.2. Stabilité chimique</u>	Aucune information disponible
<u>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</u>	Aucune réaction dangereuse connue
<u>10.4. Conditions à éviter</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>10.5. Matériaux incompatibles</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
<u>10.6. Produits de décomposition dangereux</u>	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Section 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :
55406-53-6 3-Iodo-2propynylbutylcarbamate

Oral	LD50	1470 mg/kg (rat)
Cutané	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalé	LC50/4 h	>6,89 mg/l (rat)

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë sur la base des informations connues ou fournies

Inhalation Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec les yeux Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation de la peau Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultat de l'évaluation des substances préoccupantes : PBT et vPvB Non applicable

12.6. Autres effets nocifs Aucune information disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage non utilisé Les petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

Emballages contaminés Éliminer le produit conformément aux prescriptions légales.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG / IMO

14.1 Numéro/ID ONU	Non applicable
14.2 Nom d'expédition pour le transport	Non applicable
14.3 Classe(s) de danger	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
Pollution marine	Non
14.6 Précautions particulières à prendre	Non applicable
14.7 Transport en vrac	Non applicable
conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	

RID

14.1 Numéro/ID ONU	Non applicable
14.2 Nom d'expédition pour le transport	Non applicable
14.3 Classe(s) de danger	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre	Non applicable

ADR / RID

14.1 Numéro/ID ONU	Non applicable
14.2 Nom d'expédition pour le transport	Non applicable
14.3 Classe(s) de danger	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre	Non applicable

ICAO / IATA

14.1 Numéro/ID ONU	Non applicable
14.2 Nom d'expédition pour le transport	Non applicable
14.3 Classe(s) de danger	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre	Non applicable

Section 15 : RÉGLEMENTATIONS

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

MAK (Concentration maximale sur le lieu de travail en Allemagne)

Aucun des composants n'est répertorié

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I : Aucun des composants n'est répertorié

Catégorie Seveso Non applicable

Quantité admissible (en tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur Non applicable

Quantité admissible (en tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur Non applicable

Classe de danger pour l'eau Généralement non dangereux dans l'eau

Autres réglementations, limitations et interdictions

Liste de candidat SVHC pour l'autorisation de l'annexe XIV du règlement REACH (27/6/2018)

Aucun des composants n'est répertorié

Restriction de l'annexe XVII du règlement REACH (18/4/2018)

Voir la section 16 pour des informations sur les restrictions d'utilisation.

Aucun des composants n'est répertorié

Liste des autorisations de l'annexe XIV du règlement REACH (13/6/2017)

Aucun des composants n'est répertorié

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Liste explicative des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Déclarations de danger pertinentes

H302 Nocif en cas d'ingestion
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut entraîner une réaction allergique cutanée
H318 Provoque de graves lésions oculaires
H319 Provoque une sévère irritation oculaire
H331 Toxique en cas d'inhalation
H372 Provoque des lésions aux organes avec une exposition prolongée ou répétée.
H400 Très toxique pour la vie aquatique
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets permanents

Légende

SVHC : Substances très préoccupantes pour l'autorisation

Date d'émission 2020-12-15

Date de révision Non applicable.

Motif de révision : Non applicable.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) 1907/2006, 1272/2008/UE et du règlement (UE) 2015/830.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette FDS sont préparées au mieux de nos capacités et reflètent l'état des connaissances au moment de la publication. Les données sont présentées à titre de guide pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité de la substance, et ne doivent être considérées comme un certificat de garantie ou de qualité. Les informations données concernent la substance fournie uniquement et peuvent ne plus être applicables lorsque la substance est utilisée ou mélangées avec d'autres substances.

Fin de la fiche de données de sécurité

Intronics BV
Shardene Brink, *compliance officer*


.....
SIGNATURE